

Assemblée générale ordinaire des actionnaires



Assemblée générale de Télé-Thyon par consultation écrite
14 avril 2022 – 17h00

Liste des présences (*P = Présent* *E = Excusé* *A = Absent*)

Président

P Favre Pascal

Direction

P Crettaz Eric

Secrétariat du CA

P Maret Valérie

Ordre du jour

1	Contrôle des présences	3
2	Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 avril 2021	3
3	Approbation du rapport annuel 2020/2021	3
4	Présentation des comptes de l'exercice 2020/2021	3
5	Rapport de l'organe de révision	3
6	Approbation des comptes annuels 2020/2021	4
7	Affectation du résultat de l'exercice	4
8	Décharge aux membres du Conseil d'administration	4
9	Renouvellement du mandat de l'organe de révision	4
10	Reconduction des avantages aux actionnaires	4
11	Divers	4

PREAMBULE

Le président ouvre l'assemblée générale ordinaire à 17h00 et salue les personnes présentes. Il rappelle que ladite assemblée a été convoquée conformément à l'article 27 de l'Ordonnance 3 du Conseil fédéral relative aux mesures applicables en raison de la pandémie. Les actionnaires ont tous été avisés dans les délais de la tenue de cette assemblée et ont reçu le matériel de vote.

1 CONTROLE DES PRESENCES

Sont présents à l'assemblée :

- Le président du CA, M. Pascal Favre
- La secrétaire nommée par le président, Mme Valérie Maret
- Le directeur de Télé-Thyon, M. Eric Crettaz

Le nombre d'actionnaires ayant exprimé leurs votes se monte à 28, ce qui représente **59'105 actions sur 80'000, soit 73.88% de l'actionariat total**. Aucune remarque n'a été formulée à l'encontre de l'ordre du jour proposé.

Toutes les dispositions légales sont donc respectées pour la tenue de cette assemblée générale ordinaire.

2 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 AVRIL 2021

Décision

Accepté à l'unanimité

3 APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2020/2021

Les actionnaires ont pu prendre connaissance du rapport de gestion dans les délais via le site Internet de la société.

Décision

Accepté à l'unanimité

4 PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2020/2021

Les comptes de l'exercice sous revue ont été mis à disposition de tous les actionnaires dans les délais via le site Internet de la société.

5 RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

L'organe de révision BDO SA atteste que les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts et recommande l'approbation des comptes.

6 APPROBATION DES COMPTES ANNUELS 2020/2021

Décision

Accepté à l'unanimité

7 AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Décision

Accepté à l'unanimité

8 DECHARGE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Décision

Accepté à l'unanimité

9 RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE L'ORGANE DE REVISION

Décision

Accepté à l'unanimité

10 RECONDUCTION DES AVANTAGES AUX ACTIONNAIRES

Décision

Accepté à l'unanimité

11 DIVERS

Aucun point n'a été soulevé par les actionnaires.
Le président clôt l'assemblée à 17h15.

Pascal Favre
Président

Valérie Maret
Secrétaire

Assemblée générale ordinaire des actionnaires du jeudi 14 avril 2022

Résultat des votes

Nombre d'actions composant le capital-actions	80 000	
Nombre d'actionnaires ayant voté par correspondance	28	
Nombre d'actions représentées	59 105	73,88%

N°ODJ	Objets	Voix						Etat d'adoption
		Pour	%	Contre	%	Absention	%	
Assemblée générale ordinaire								
2	Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 avril 2021	59 105	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	
3	Approbation du rapport annuel 2020/2021	59 105	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	
6	Approbation des comptes annuels 2020/2021	59 105	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	
7	Affectation du résultat	59 105	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	
8	Décharge aux membres du conseil d'administration	59 105	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	
9	Renouvellement du mandat de l'organe de révision	59 105	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	
10	Reconduction du système d'avantages aux actionnaires	59 105	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	

Thyon, le 14 avril 2022/my